



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TAXIS DE PROVINCE

MOTION **TAXIS RURAUX**

La **Fédération Française des Taxis de Province**, réunie en congrès à Narbonne (Aude) les 18 et 19 mai 2013, réitère cette motion antérieure et confirme qu'elle :

- **Demande** que soit reconnue l'importance des services rendus par les taxis dans l'espace rural, notamment pour le transport des malades assis dans le cadre du tiers payant, qui représente actuellement l'un de leurs moyens de survie et qui, de plus, génère de substantielles économies pour les différentes Caisses de l'Assurance Maladie.
- **Estime** que cette survie est essentielle dans le cadre d'un service de proximité à l'intention des personnes âgées /ou isolées, pour mettre un frein à la désertification des zones rurales, d'autant que les taxis sont présents de jour comme de nuit.
- **Souhaite** que les Conseillers Généraux et Régionaux soutiennent l'activité des taxis, pour les transports scolaires et ceux à destination d'établissements d'éducation spécialisée.